



Comité Directeur de la Ligue de Bretagne d'Escrime

Le Comité Directeur LBE s'est réuni le 28 septembre 2009 à Ploërmel.

A 20h10, Philippe Renneville ouvre la séance. Il excuse les membres du comité qui ont prévenu de leur absence : S. Guyomard, J. Bussery, Y. Deutchmann, MF. Brisset. Un absent non excusé : Malcolm Gourmelon

C. Joseph souligne la volonté de rétablir un fonctionnement associatif normal.

Le compte- rendu du PV CD LBE du 16 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

Ph. Renneville présente l'ordre du jour :

1. INFO LIGUE :

- Dossier CNDS est accepté par la DRJS pour 27000 €.
- La commission permanente du CR Bretagne a voté 5500 € sur la demande présentée par la Ligue.
- Le CROS Bretagne a envoyé le dossier sur les « Trophées du Sport Bretons. Le CD propose de citer et mettre en avant la performance de l'équipe minime de sabre garçons qui a terminée Championne de France D2 à la FDJ 2009. Par ailleurs, pris par le temps, la Ligue n'a pas répondu aux Hermines d'Or.
- La FFE a envoyé plusieurs dossiers d'aides au développement de l'escrime en direction de publics particuliers : CLIS et UPI 2010, Ecoles ouvertes 2010 et Handicap 2010. Un courrier sera envoyé aux présidents de clubs afin d'évaluer statistiquement les actions menées au niveau de la Bretagne.
- Mondiaux 2010 : il faut encourager les clubs à organiser des déplacements à cette occasion. Le CD envisage, en fonction de ses possibilités financières d'inviter les dirigeants, les cadres voire les arbitres sur 2 jours. Une enquête sera effectuée afin de déterminer les personnes intéressées. Dès que les dates et le programme des Mondiaux seront connus, un courrier sera envoyé aux présidents de club afin de faire le point.

2. COMPTE RENDU DE REUNION ETR du 7 septembre 2009

Décision du CD :

- A) Sensibiliser les présidents de CDE à optimiser des actions sur les petites catégories, essentiellement les pupilles. Rappeler les fonctions des Maîtres sur les formations de cadres et d'arbitres.
- B) Stages de la Toussaint à Dinard :
 - Perfectionnement : 39 places + 4 cadres, débute lundi 26 oct à 9h et se termine jeudi 29 oct à 16h30. La facture Ligue est de 99 € / participant et le coût demandé est de 75 € / stagiaire.
 - Arbitres : 10 places + 1 cadre, débute le lundi 26 oct à 14h et se termine mercredi 28 oct à 16h. La facture Ligue est de 66 € / participant et le coût demandé est de 66 € / stagiaire.
 - M. Legrand précisera à Corinne les indications nécessaires à noter pour la constitution des contrats de travail des intervenants sur ces deux stages.
- C) - Accompagnement en compétition : Le projet n'est pas retenu, néanmoins, Ph. Lemoine désignera un référent Ligue par arme et mettra en place une fiche type de Compte-rendu de compétition afin de suivre le parcours de nos escrimeurs.
- D) - Regroupement élite : (min/cadet), 20 maxi, à l'initiative des Maîtres organisateurs, ils devront présenter le prévisionnel financier au CD Ligue avant le stage.
- E) - Bavette électrique : Elle sera obligatoire au 1^{er} janvier 2010 pour les catégories à partir de cadet. Ph. Lemoine propose un calendrier de mise en place de cette règle afin d'étaler dans le temps et préparer les clubs à cette nouvelle contrainte.

F) – FDJ 2010 : Le CD va étudier la faisabilité d'un déplacement en commun (hébergement + repas), et participera financièrement à ce projet. Il est évident que les personnes qui n'adhéreront pas à ce projet ne bénéficieront pas d'aide financière en sus.

G) – Stage de Pâques : environ 50 personnes, lieu à Brest, Ph. Renneville devra envoyer un courrier au directeur de l'établissement scolaire à proximité, afin de lui demander l'autorisation d'un hébergement/alimentation ; En cas de refus, il faudra prévoir une solution de repli !

3. CONVENTION/CONTRAT DE TRAVAIL de PH.LEMOINE

Poste de coordinateur/développeur, classification de niveau 4, s'élève à un coût annuel évalué à 21300 € brut chargé. Des demandes d'aide à l'emploi à DRJS pour 6000 €, à FFE pour 6000 € et auprès du Conseil Régional de Bretagne ont été faites. La FFE s'est, dès à présent, par son Président, engagée auprès de la Ligue. M. Legrand étudiera le CDD TP de 23h, les termes de reconduction, et validera ce contrat avant signature du Président.

Conformément au courrier de Y. Deutchmann, Président du CDE35, Ph. Renneville fait lecture d'un courrier sans la présence de Ph. Lemoine. (copie en pièce jointe)

- Sur le point 1, le sujet est à étudier par M. Legrand.
- Sur le point 2, le poste est confirmé « coordinateur, développeur ».
- Sur le point 3, c'est une mission de niveau régional, il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur les actions menées par le Comité Départemental.
- Sur le point 4, Ph. Lemoine est désigné comme « référent Ligue » en matière technique escrime.

Il a toute la confiance du CD et de la FFE. Il peut être amené à désigner des référents pour certaines actions.

4. CLE

12 escrimeurs ont intégré le CLE cette année. Il serait souhaitable que les tireurs gardent leur licence de club d'origine lors de la 1ère année. La commission CLE devrait étudier son cadre. M. Legrand devra préparer une convention pour couvrir juridiquement les interventions au sabre de M. Fraboulet.

T. Tomine, salarié du GESB, décide de changer de statut. Le prévisionnel présenté par T. Tomine doit rentrer dans le budget prévisionnel du CLE, voté à l'AG du 05 juillet 2009 pour un montant de 9000 €.

5. SITE INTERNET

Conformément aux engagements de l'AG du 05 juillet 2009, le CD autorise un budget de 2000 € pour la mise à jour du site, sa réactualisation et la formation de Corinne et de Philippe.

6. DECISIONS SUITE AUX PROPOSITIONS DES PRESIDENTS à la REUNION DU 05 juillet 2009 :

Conformément aux attentes de la réunion des Présidents du 05 juillet 2009, la Ligue aidera pour la saison 2009/2010, à hauteur de 300 €, les familles des escrimeurs hors département qui inscrivent leur enfant au CLE. Cette mesure n'a pas d'effet rétroactif et n'engage pas la Ligue pour les saisons suivantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10. Le prochain CD est prévu le lundi 14 décembre 2009 pour un lieu encore à déterminer.

Philippe Renneville
Président de LBE

Christian Joseph
Secrétaire Général